



# Connexion à la téléconsultation depuis un smartphone



Mars 2020

---

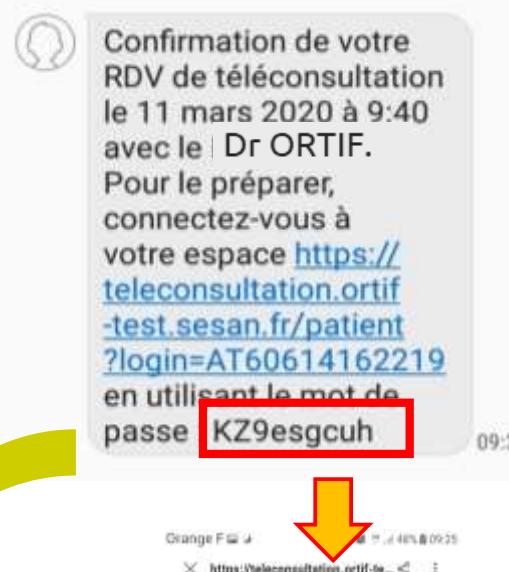
PARTENAIRE DIGITAL AU SERVICE DE LA SANTÉ DES FRANCIILIENS

---



## Connexion à l'espace patient

Lorsque le rendez-vous est pris par le médecin, vous recevez un sms et un mail contenant les informations de connexion à l'espace patient dédié pour ce rendez-vous de téléconsultation. Cliquer sur le lien contenu dans le sms reçu.



Orange F 09:32 4G 48% 09:25  
X https://teleconsultation.ortif-test.sesan.fr/patient?login=AT60614162219

Orange F 09:32 4G 48% 09:25  
X Espace de téléconsultation

Identifiant  
AT6061410802

Mot de passe

Plan de passe (max 10)

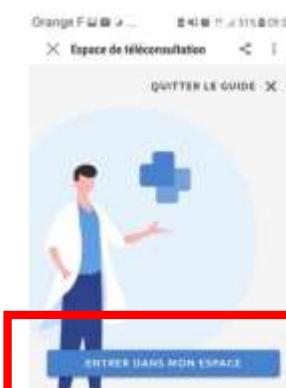
En cochant cette case, vous affirmez que vous avez lu et compris les Conditions Générales d'Utilisation de l'espace de téléconsultation.

SE CONNECTER

ORTIF

Lorsque vous êtes connectez, un guide vous aide à l'utilisation de l'espace de téléconsultation.

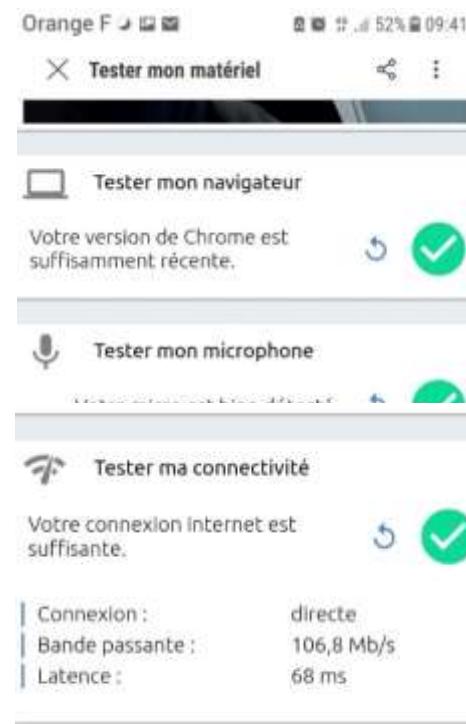
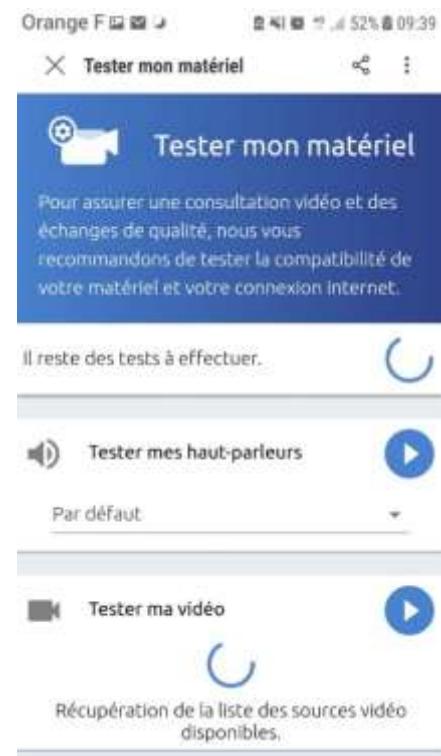
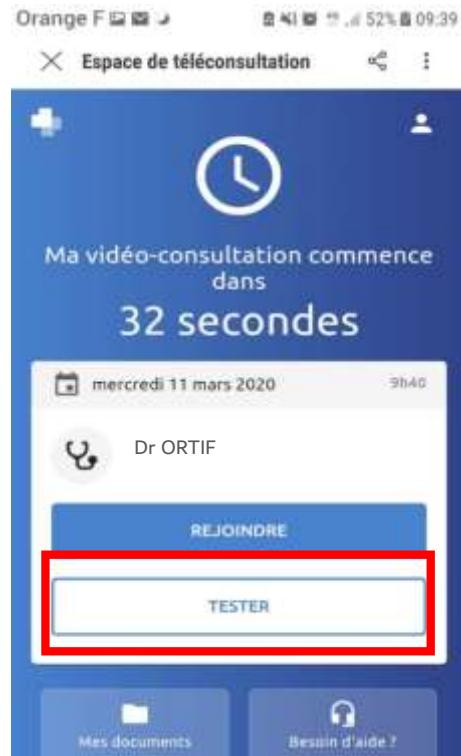
Une fois le guide consulté, vous pouvez entrer dans votre espace de téléconsultation.





## Tester le matériel

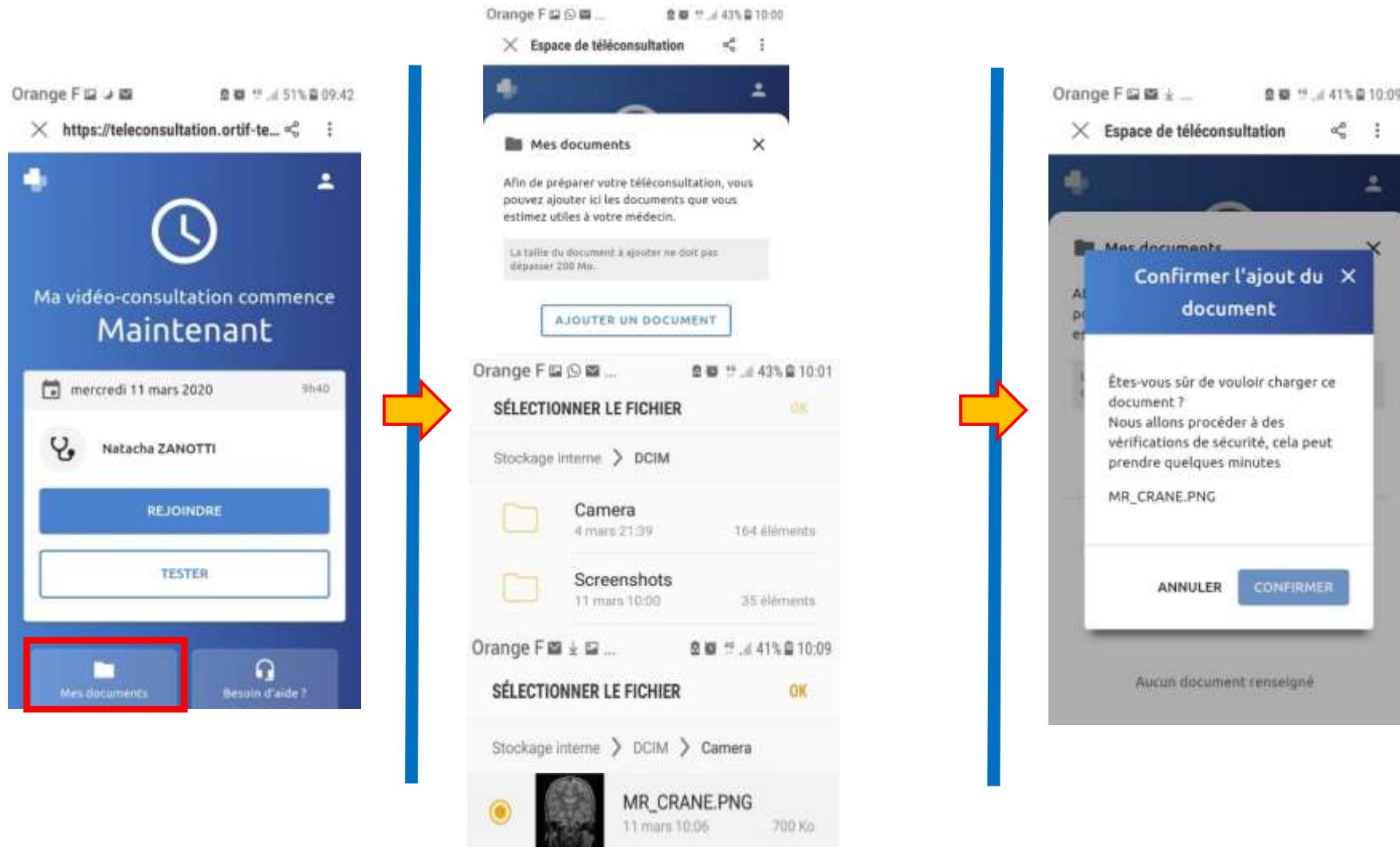
Une fois dans votre espace, vous devez tester votre matériel.





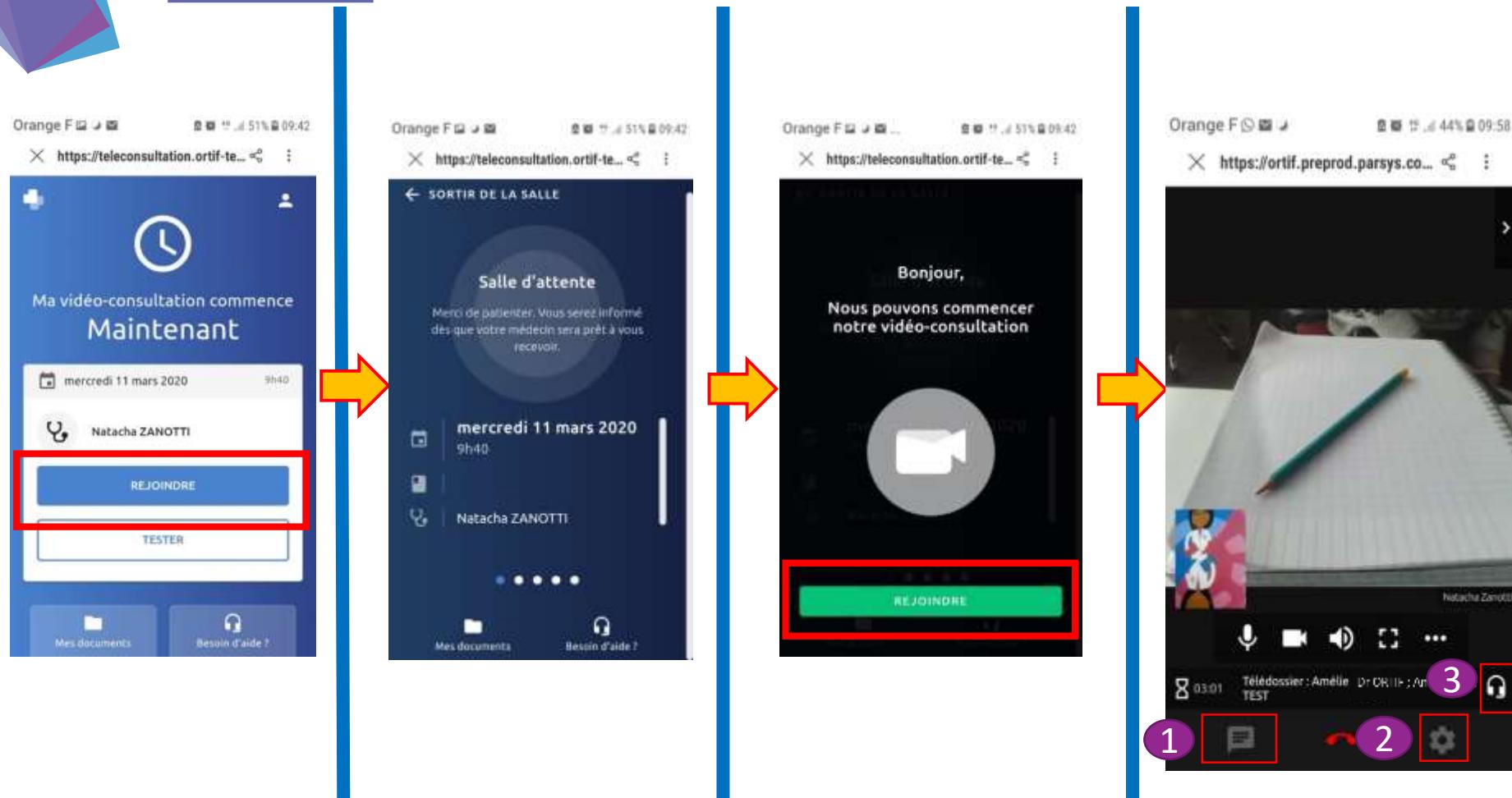
## Dépôt d'un document

En amont de la téléconsultation, vous pouvez déposer des documents dans votre espace afin que votre médecin puisse en prendre connaissance.





## Lancement de la téléconsultation



Une fois que vous avez testé votre matériel, vous pouvez rejoindre la salle d'attente. Lorsque votre médecin sera connecté, vous pourrez démarrer la téléconsultation

1. Initier une conversation avec votre médecin
2. Accéder aux paramètres
3. Contacter le support

! **Ne quittez pas lorsque vous faites la téléconsultation avec le médecin. Si vous allez dans vos mails ou autre la visio sera coupée**

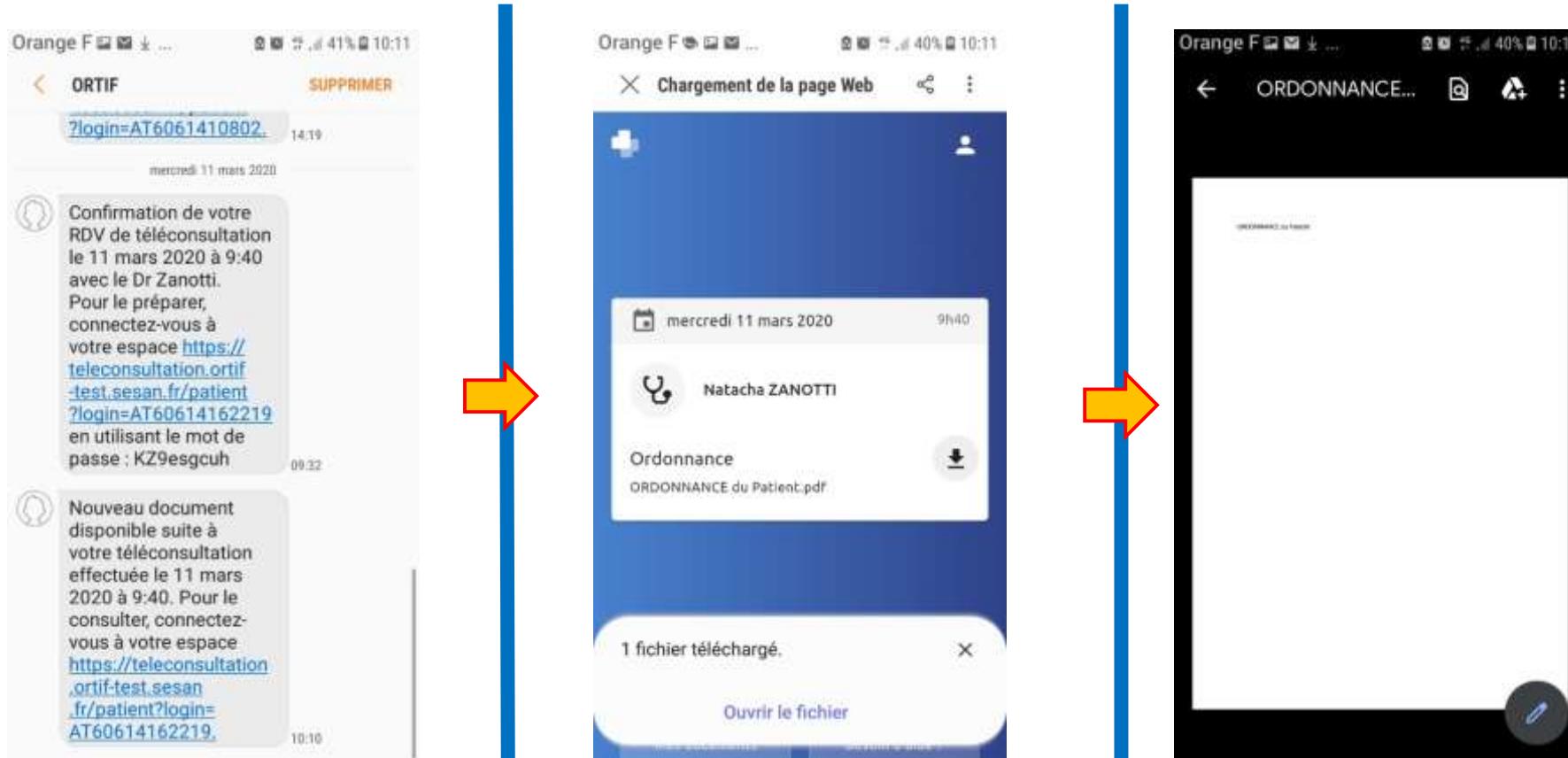


## Accès à une ordonnance

Votre médecin peut déposer une ordonnance suite à la téléconsultation que vous retrouverez dans votre espace dédié à cette téléconsultation.

Vous recevrez alors un sms vous indiquant qu'un document est disponible.

**NB : Votre espace est ouvert pendant 30 jours**



# Accès à une ordonnance

- Votre médecin peut déposer un ordonnance suite à la téléconsultation que vous retrouverez dans votre espace dédié à cette téléconsultation.  
Vous recevrez alors un sms vous indiquant qu'un document est disponible.

**NB : Votre espace est ouvert pendant 30 jours**

